

Les activités physiques et sportives

La Direction des Sports participe à la mise en œuvre d'activités sportives sur les temps périscolaires en lien avec les collèges de la ville.

Ces interventions se déroulent généralement après les cours, sur le site du collège ou sur des installations sportives à proximité. L'encadrement est assuré par des éducateurs et animateurs sportifs de la Direction des Sports.

Le matériel nécessaire aux activités est mis à disposition. L'intervention peut se dérouler soit sur une seule activité avec possibilité d'accueillir plusieurs groupes, soit sur une programmation multisports, en proposant des disciplines variées sur l'année.

Le projet est défini en concertation avec l'établissement scolaire, l'intervenant sportif et la Direction des Sports.

Contact :

M. DELEPORTE

Direction des Sports, Ville de Roubaix.

17 place de l'Hôtel de Ville

03.20.66.48.83 / Fax : 03.20.66.45.36

jdeleporte@ville-roubaix.fr

Pour plus d'informations sur l'offre sportive à Roubaix consultez le lien :

<http://www.ville-roubaix.fr/pratique/sports.html>